

Journal de projet

Nov. 2024
n°6

Bas Chantenay

Les métamorphoses
de la cale Misery

DOSSIER \ P. 2-6

Imaginer le futur jardin
du Bois Hardy

CONCERTATION \ P. 10-11

L'ACTU DU PROJET \ P. 7-9

Le renouveau industriel
du quartier



ma rue
mon quartier
ma ville

ÉDITO

UN CADRE DE VIE

UNIQUE



Thomas Quero,
adjoint de la Ville
de Nantes en charge
de l'urbanisme
durable et des
projets urbains

Le Bas-Chantenay est un quartier historique de Nantes qui est en pleine transformation pour en faire un nouveau cœur battant de la ville. Après les nouveaux aménagements piétons réalisés entre la gare maritime et la cale Dubigeon en 2023, les projets en cours, comme la transformation de l'ancien bâtiment du Cap 44 en Cité des Imaginaires et l'extension du Jardin extraordinaire, symbolisent notre engagement à offrir des espaces culturels et naturels à l'identité forte.

Le quartier se réinvente grâce à une concertation citoyenne active, permettant à chacun de contribuer à son développement, comme c'est aujourd'hui le cas avec l'expérimentation sur le jardin du Bois Hardy. L'innovation est au cœur de notre démarche, comme en témoignent les projets industriels et économiques des cales de l'Usine Électrique et de Dubigeon.

Au printemps dernier, les Rencontres du Bas-Chantenay ont démontré l'enthousiasme des Nantaises et des Nantais pour ce renouveau, renforçant notre détermination à créer un environnement de vie inspirant et dynamique. Ensemble, nous façonnons un Bas-Chantenay qui respecte son passé tout en se tournant résolument vers l'avenir, offrant ainsi à tous ses habitants un cadre de vie unique entre patrimoine industriel réinventé, culture et nature.



DOSSIER

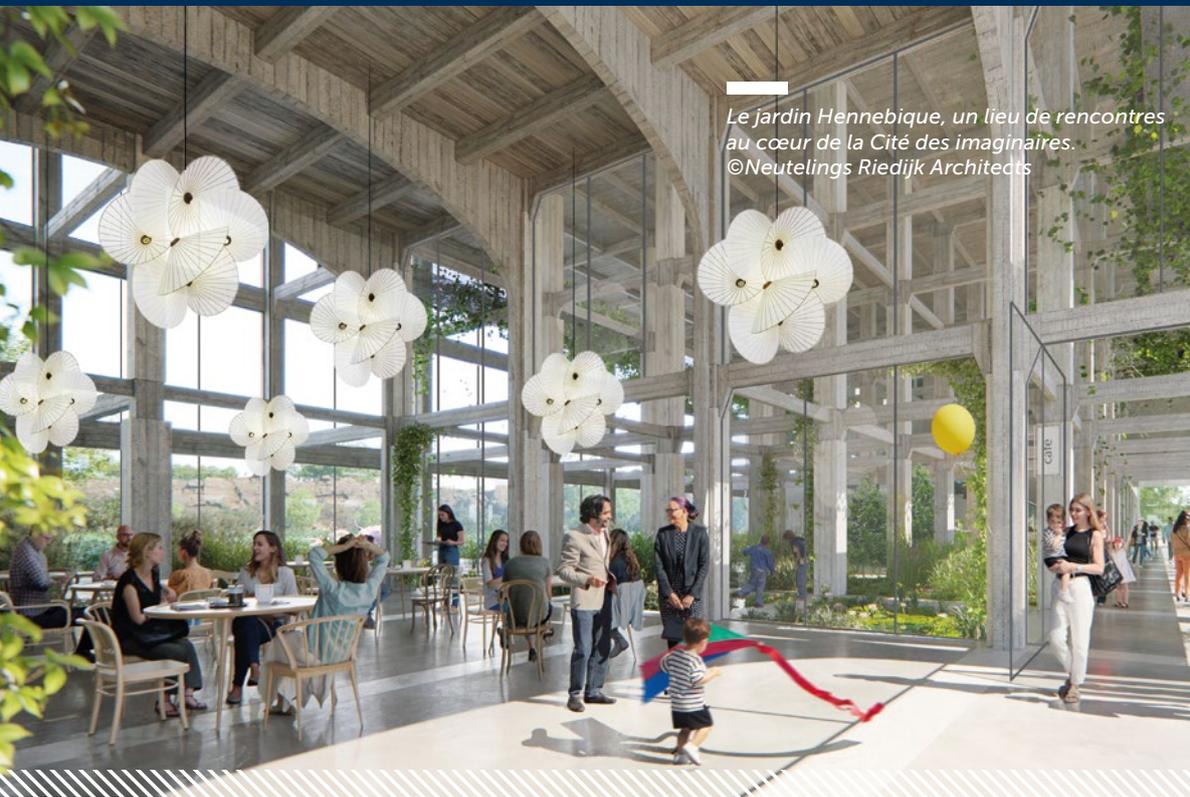
LES MÉTAMORPHOSES DE LA CALE MISERY

CITÉ DES IMAGINAIRES LE VOYAGE AVEC JULES VERNE SE PRÉCISE

Au cœur du Bas-Chantenay, le bâtiment Cap 44 accueillera d'ici 2028 un projet culturel ambitieux : la Cité des imaginaires et son grand musée Jules Verne. Avec la désignation, en mai 2024, de l'équipe d'architectes, le projet se dévoile plus précisément.

À l'issue d'un dialogue compétitif de maîtrise d'œuvre lancé par Nantes Métropole Aménagement, c'est l'équipe formée par l'agence néerlandaise Neutelings Riedijk Architects et l'agence nantaise ARS Architectes qui a été retenue. Avec son projet, elle propose un voyage des imaginaires entre terre et ciel, d'un grand jardin couvert dévoilant la structure d'un bâtiment révolutionnaire lors de sa construction en 1895 (lire p4) à un toit-terrasse panoramique, en passant par le Musée Jules Verne au 3^e étage.

Depuis le Jardin extraordinaire ou la promenade des quais, le visiteur débutera son voyage dans la Cité des imaginaires par le jardin couvert. Depuis ce vaste espace ouvert sur la Loire, il pourra rejoindre le café installé dans l'ancienne salle des machines, à l'époque où le bâtiment



Le jardin Hennebique, un lieu de rencontres au cœur de la Cité des imaginaires.
©Neutelings Riedijk Architects



Étape après étape le projet de la Cité des imaginaires continue à se préciser toujours avec la même ambition : être ce formidable port d'attache de l'œuvre de Jules Verne et des imaginaires contemporains qui contribuera à redessiner le visage du Bas-Chantenay au cœur de Nantes et de sa Métropole. Cette Cité des imaginaires prendra toute sa place dans la promenade nantaise et offrira à ses visiteurs un nouveau point de vue sur ce paysage qui a tant inspiré les artistes.

Aymeric Seassau, adjoint de la Ville de Nantes en charge de la culture

abritait une minoterie. Il poursuivra ensuite son voyage en empruntant les ascenseurs ou le grand escalier installé en partie centrale du bâtiment et éclairé par une verrière située au zénith.

**AU SOMMET DU VOYAGE :
UNE GRANDE TERRASSE PANORAMIQUE**

Du côté du jardin comme du côté de la Loire, le paysage se laissera découvrir au fil de l'ascension. Dans l'espace ciel, les riches collections du Musée Jules Verne seront dévoilées dans un nouveau parcours avec un cadre mettant en avant le rapport intime de l'écrivain à la Loire, au port, à la nature... Enfin, sur le toit-jardin se déploiera une grande terrasse, chacun découvrira les vues à 360 ° sur

la ville, la carrière, le Bas-Chantenay et sur l'estuaire. Cette terrasse répondra à une attente exprimée par les citoyens, et aux engagements de Nantes Métropole à la suite du Grand Débat Loire, de faire de l'ancien CAP 44 le lieu d'un point de vue, entre préservation et innovation.

Pensée comme un centre culturel de rencontres, la Cité des imaginaires se voudra un lieu populaire qui offrira les meilleures conditions pour que le public se sente inspiré et encouragé à explorer et à apprendre. Elle sera à la confluence des musées d'histoire et de société, de la littérature et de la pop culture, de la création partagée et du tiers-lieu avec, notamment, l'ouverture d'une médiathèque en son sein.

Coupe des différents niveaux du bâtiment.





LE SITE DES ANCIENS MOULINS DE LOIRE D'HIER À AUJOURD'HUI

Retour sur la longue histoire du bâtiment emblématique du paysage industriel du Bas-Chantenay, qui accueillera bientôt la Cité des imaginaires.

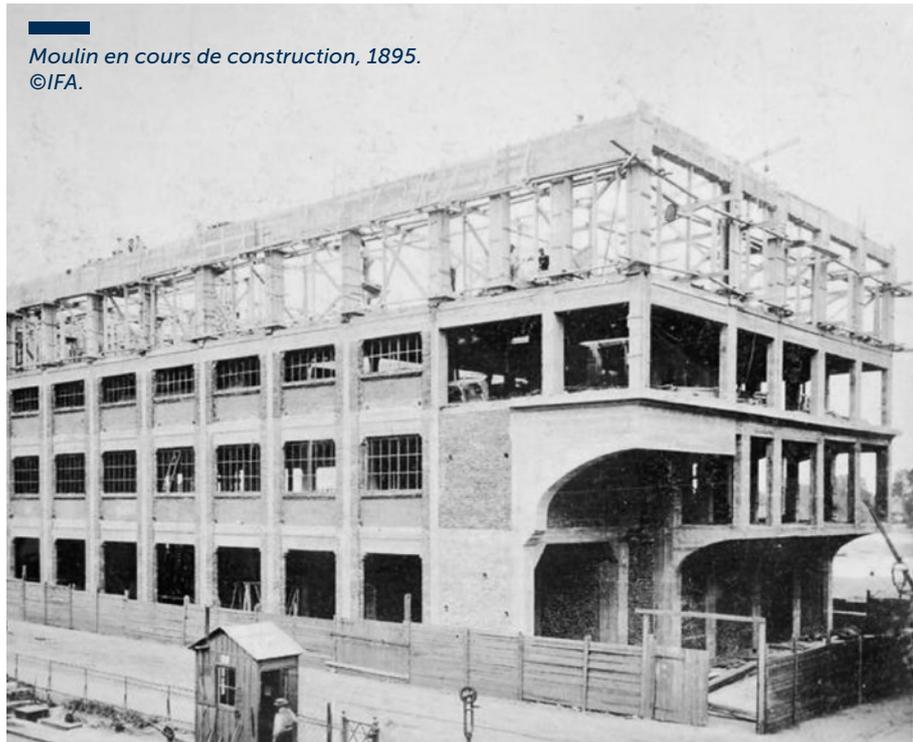
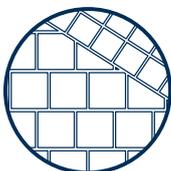
Le bâtiment a été construit en 1895 pour y installer une minoterie. Pour porter des charges importantes et installer de manière plus flexible la machinerie complexe de cette « grande usine à vapeur pouvant moudre jusqu'à 400 tonnes de blé par jour », le propriétaire Paul Perraud fait appel au « procédé Hennebique », un procédé innovant constitué de poteaux, poutres et dalles en béton armé, sans murs porteurs. Ce procédé limite aussi les risques d'incendie, fréquents dans les minoteries à l'époque, et fait du bâtiment nantais l'une des premières réalisations d'ampleur au monde en béton armé.

Mais dès 1899, les « Moulins de Nantes » de Paul Perraud sont mis en liquidation. « Les Moulins nantais » les remplacent, puis le site est acquis par les « Grands moulins de la Loire » en 1921, qui fusionnent les trois principales meuneries du département. Jusqu'à la fin de leur activité en 1934, ils sont un acteur majeur de l'industrie agroalimentaire nantaise et alimentent notamment Lefèvre-Utille et la Biscuiterie nantaise.

DE LA FABRIQUE DE FARINE À L'IMMEUBLE DE BUREAUX

Après avoir servi d'entrepôt entre 1939 et 1971, le site est vendu à la SCI CAP 44 en 1972, qui réalise un parking silo à l'ouest du bâtiment et transforme le reste en bureaux. Les structures légères en toiture sont démolies ainsi que le dernier niveau, qui est reconstruit en béton armé. Les poteaux sont renforcés et de nouvelles dalles béton sont coulées sur les planchers Hennebique. Un bardage bleu est installé en façade du bâtiment.

Après 40 ans d'occupation tertiaire, le bâtiment est vidé de ses occupants dans les années 2010. Puis, suite à une concertation citoyenne sur le devenir du site, organisée par la Ville de Nantes et Nantes Métropole, naît en 2022 le projet Cité des imaginaires – Grand musée Jules Verne.



Moulin en cours de construction, 1895.
©IFA.



Le bâtiment Cap 44 aujourd'hui.
©Roberto Giangrande



La partie Est du Jardin Extraordinaire. ©Phytolab

L'AVENTURE DU JARDIN EXTRAORDINAIRE SE POURSUIT

Depuis l'inauguration de la phase ouest du Jardin extraordinaire en 2019, la carrière Misery, au pied de la butte Saint-Anne, est devenue un lieu de promenade incontournable du Bas-Chantenay. Prévus pour une livraison à l'automne 2025, la seconde phase accueillera de nouvelles ambiances propices à la découverte sur 1,5 hectare supplémentaire à l'est du site.

À l'image de la cascade située à l'ouest, la pièce maîtresse de la partie est du Jardin sera un bassin naturel de baignade s'étendant sur 700 m², entouré d'une plage verte. D'une profondeur de 40 cm maximum, ce bassin naturel fonctionnera en circuit fermé avec une eau filtrée par la nature environnante. Novatrice, cette technique dite de phytoépuration permettra de conserver une qualité d'eau saine, propice à la baignade. De nouvelles ambiances viendront entourer ce bassin avec notamment un marais humide aux airs de mangrove avec des saules aux racines aériennes, ainsi qu'une forêt exotique de laurisyve.

ESCALADER LA FALAISE AU-DESSUS D'UN VERGER TROPICAL

Un parcours de via ferrata (itinéraire d'escalade sécurisé sur paroi rocheuse) permettra d'admirer le panorama du Bas-Chantenay et de la Loire à plus de 15 mètres de haut. En association avec le muséum d'Histoire naturelle, il permettra aux visiteurs de découvrir le patrimoine naturel de la falaise, classée d'intérêt géologique. En complément, plusieurs parcours d'aventures ludiques en bois viendront jaloner le jardin.

Près de 1 ha de surface de l'ancien site industriel va être désimperméabilisée et renaturée dans cette 2^e phase du Jardin (11 984 m² d'espaces

verts et perméables). La végétation des falaises et les arbres présents seront préservés, dont les grands saules propices au nichage. Les futurs espaces favoriseront la biodiversité par une végétation dense, des nichoirs, de nouveaux points d'eau, de grandes friches végétales... Dans la continuité du travail engagé sur sa première partie, pour attirer de nouvelles espèces, le Jardin poursuivra son assemblage botanique atypique, permis par le microclimat à l'œuvre dans la crique de granit. La flore de la friche d'origine, comme les ronciers, y côtoiera des espèces aux origines lointaines (bananiers, avocatiers, grenadiers, etc.) pour créer un véritable verger tropical.



J'aime, le week-end, venir me balader en famille dans le Jardin extraordinaire. C'est un parc très original avec sa végétation foisonnante, ses essences exotiques, sa cascade... Un côté un peu jungle ! Nous sommes pressés de découvrir la partie est, notamment pour le côté animation avec la via ferrata et le bassin de baignade.

Laure, une habitante du quartier

La partie Est du Jardin extraordinaire en construction. ©Valéry Joncheray

Un travail collectif et minutieux

D'une grande richesse botanique, le Jardin extraordinaire est le fruit d'un travail collectif entre les paysagistes de l'agence de paysage et d'environnement Phytolab, les services de la Direction Nature et Jardins de la ville de Nantes, les entreprises chargées de sa réalisation et Nantes Métropole Aménagement. Demain, ce « jardin en partage » devrait aussi recevoir la contribution des collectionneurs et explorateurs passionnés du CCVS (Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées) qui seront invités à fournir certains de leurs spécimens rares : des collections nationales d'hortensias, de bégonias, de ronces asiatiques, d'orchidées, d'agrumes, etc.

La nouvelle promenade du sillon : reconnecter le Jardin extraordinaire aux Oblates

Accueillant une ancienne voie de chemin de fer en parallèle du boulevard de Cardiff, la rue Joseph Cholet constituait jusqu'ici une friche difficilement accessible. Elle accueille désormais une promenade paysagère, pour apporter du confort aux piétons quand ils longent le boulevard. Sur ce cheminement, les arbres déjà présents ont été préservés et la gestion des eaux pluviales améliorée, grâce à un système de noues. Mis en place au printemps 2024, l'aménagement est accompagné d'une mise en lumière spécifique alliant sécurité et respect de la faune nocturne. Il intègre également deux escaliers : l'un près de l'entrée principale du Jardin extraordinaire pour faciliter un accès plus direct au trottoir et l'autre du côté des Oblates, donnant sur le nouveau parvis commun au parc et à la Maison de l'Apiculture.



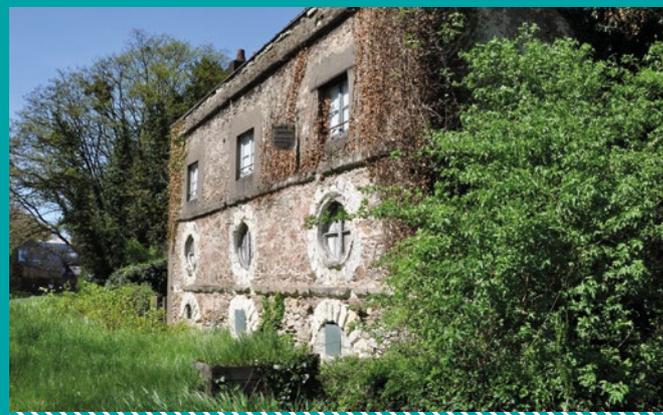
“ Dans ce site exceptionnel de la carrière Misery, en quatre ans, la nature et la biodiversité se sont épanouies. La partie ouest du jardin est déjà devenue un lieu privilégié des Nantaises et des Nantais. La seconde phase d'aménagement va dessiner de nouveaux paysages inédits qui n'ont pas fini de nous faire rêver.

Cécile Bir, adjointe à la Ville de Nantes déléguée aux squares, parcs et jardins

ZOOM

Maison de l'Apiculture : une pépite architecturale en cours de rénovation

Symbole patrimonial du Bas-Charntenay datant du XVIII^e siècle, la Maison de l'Apiculture a vu sa façade d'origine remise en état d'origine, après deux années de travail. Depuis fin 2023, c'est au tour des intérieurs de bénéficier d'une minutieuse restauration. Dirigé par l'architecte Luigi Pericolo, ce chantier suit une approche similaire à celle d'un monument historique, avec une durée estimée de 18 mois (livraison prévue mi-2025). La rénovation offrira à l'Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique (UNAPLA), installée dans le bâtiment depuis 2002, un outil de travail adapté pour la fabrication du miel et la vente aux particuliers. Ainsi que pour les élèves des écoles du territoire, qui continueront de venir y apprendre l'histoire ancestrale de l'interaction entre les plantes, les abeilles et les hommes.





LE RENOUVEAU INDUSTRIEL DU QUARTIER

Le quartier poursuit sa métamorphose avec de nouveaux projets innovants. Aux cales de l'Usine Électrique et Dubigeon, des initiatives dynamisent le patrimoine industriel, en alliant tradition et modernité, et en misant aussi bien sur l'économie maritime que sur une nouvelle offre de loisirs.



BIENTÔT DE NOUVELLES ENTREPRISES DANS LA CALE DE L'USINE ÉLECTRIQUE

Un nouveau programme sur la Cale de l'Usine Électrique
©Dream



Étendue sur 4 ha en bord de Loire, la cale de l'Usine Électrique fait partie des cinq sites majeurs de renouvellement sur le Bas-Chantenay. Après Le Brick, immeuble hébergeant des industries, entreprises spécialisées et startups inauguré en 2021, un nouveau programme va être lancé sur ce secteur.

L'agence d'architectes DREAM vient d'être retenue pour la conception et la réalisation de ce projet immobilier, qui permettra d'héberger des ateliers, des bureaux et un service de restauration sur une surface totale de 14 000 m². Porté par Eiffage Immobilier Grand ouest (EIGO), Keys selection et la Banque des Territoires, ce programme se répartit sur 3 lots : 4 100 m² de bureau et 1 400 m² d'ateliers seront construits sur un premier lot, environ 2 000 m² d'ateliers sur le deuxième lot et 425 m² sur le troisième lot.

À terme, ce sont près de 30 000 m² de bureaux et 5 000 m² d'entrepôts dédiés qui seront restructurés ou construits sur la cale de l'Usine Électrique. Sa situation en bord de Loire, son patrimoine, son histoire économique, les entreprises existantes aussi, en font un endroit idéal pour y implanter des activités économiques. Ici, l'enjeu est à la fois de conserver des activités productives à vocation industrielle en ville, et de faciliter l'innovation et les collaborations de proximité.



LE PROJET DE LA CALE DUBIGEON

La cale Dubigeon, dont le nom est hérité des emblématiques Chantiers Dubigeon, constitue le centre historique de la plaine industrielle du Bas-Charantais. Un cœur bien vivant qui bat aujourd'hui au rythme d'activités économiques et culturelles en développement.

Dans la partie ouest de la cale, les Docks de Chantenay offrent un nouveau lieu de vie, ouvert à tous, qui comprend plusieurs entités. S'y trouve notamment un pôle économique composé de plusieurs entreprises, à commencer par le Chantier de l'Esclain qui, depuis 1996, fait perdurer la tradition navale nantaise. Une dizaine d'autres structures sont implantées, comme le bar-restaurant Les Usines, ou la Little Atlantique Brewery (LAB), installée dans une ancienne huilerie construite en 1852 et entièrement réhabilitée. Très fréquenté, ce dernier accueille un bar, un restaurant et une microbrasserie artisanale.

Les Docks de Chantenay abritent aussi un pôle culturel, le bloc 13, installé sur le site depuis septembre 2017. Le collectif regroupe 17 associations et structures en lien avec la culture et la création. Parallèlement, l'espace public se transforme au fur et à mesure de l'évolution des Docks, pour rendre le site accessible à toutes et tous : installation de mobiliers, d'aire de jeux, végétalisation...

DANS LA PARTIE EST DE LA CALE : UN PROGRAMME IMMOBILIER

En relation directe avec la Loire, la partie est de la cale se développera entre deux bâtiments préservés : à l'ouest, la brasserie LAB (Little Atlantique Brewery) ; à l'est, l'agence AIA. Entre

les deux, un vaste espace libre se déploiera dans le prolongement du boulevard de la Liberté jusqu'à la Grue Noire. Il sera traversé d'est en ouest par un axe vélo/piéton, premier jalon de la grande voie vélo nature.

Le site s'organisera autour de 2 bâtiments de logements à l'est et 2 bâtiments de bureaux à l'ouest. Ils accueilleront des services et de l'activité artisanale en rez-de-chaussée. Les espaces publics de la rue de Bougainville et de la place Dubigeon seront restructurés pour offrir plus de confort aux piétons et aux cycles, tout en conservant la qualité d'usage pour les activités en place.



“ La filière maritime et nautique retrouve toute sa place à Nantes au cœur d'un nouveau pôle d'excellence imaginé en partenariat avec les acteurs locaux de la filière. Un travail collectif mené par la Métropole et Nantes Métropole Aménagement avec la CCI Nantes/

Saint-Nazaire, Néopolia, We are NINA, le Pôle Mer Bretagne Atlantique, Windship et le Pôle EMC2.

Franckie Trichet,
vice-président de Nantes Métropole en charge de l'innovation



“ Les aménagements au niveau de la cale Dubigeon se font avec beaucoup de concertation et de respect du patrimoine industriel et portuaire, qui se trouve mis en valeur. Une nouvelle vie de quartier se développe avec l'arrivée de nouveaux acteurs économiques. Il est cependant important que les activités nautiques perdurent sur le secteur, ce qui semble bien pris en compte dans le projet urbain.

Quentin Vigneau, le Chantier de l'Esclain, entreprise d'entretien et de réparation de bateaux

“ Artisans, ouvriers et personnel de bureau le midi pour le déjeuner, clientèle de quartier le soir pour la partie bar : aux Usines, bar-restaurant que j'ai ouvert il y a 3 ans, les populations se mélangent, à l'image de la transformation que connaît le quartier. Il y a de plus une belle dynamique avec les autres établissements du Bas-Chantenay. Nous attendons avec impatience que le projet urbain se précise, pour mieux nous projeter...

Benoît Bertrand, gérant du bar-restaurant Les Usines



“ Le Bas-Chantenay compte environ 16 hectares de halles industrielles. Un marqueur

fort du quartier qu'il s'agit de protéger et de mettre en valeur. Le projet urbain permet de révéler et de faire revivre ce patrimoine industriel unique avec un projet ancré dans la ville de demain.

Olivier Chateau, adjoint au Patrimoine de la Ville de Nantes



“ La LAB est pour moi indissociable des balades à vélo entre amis le samedi. On aime s'y arrêter pour prendre un verre et profiter de la belle carte de bières locales.

La grande terrasse est très sympa avec un accès direct à la Loire, et j'apprécie tout particulièrement le côté industriel qui a été préservé, avec le notamment la Grue Noire à proximité. Le site est à la fois reposant et authentique !

Elsa, une cliente de la LAB



IMAGINER LE FUTUR JARDIN DU BOIS HARDY

Suite à la démarche de concertation sur le projet urbain en 2022, une nouvelle étape de dialogue s'est engagée sur le jardin du Bois Hardy en 2023, qui débouche aujourd'hui sur la mise en place d'expérimentations en lien étroit avec les habitants.

D'avril à novembre 2023, plusieurs ateliers et temps forts ont été organisés dans le cadre de la concertation. Ils ont amené les citoyens, usagers et riverains du jardin à réfléchir à ce qui fait l'identité du Bois Hardy, aux usages pouvant y être accueillis et développés, à la façon de gérer et entretenir collectivement le site.

Pour les participants à l'atelier citoyen, le Bois Hardy est « une mosaïque de jardins sur un site où le sauvage prédomine, plus tourné vers l'ouest (Bellevue) que vers la Loire et le centre-ville ». C'est aussi, toujours selon eux, « un lieu pour apprendre les enjeux des transitions, cultiver des légumes et des liens et qui devra préserver sa jauge de fréquentation pour protéger la nature et garder un effet de surprise ».

DES EXPÉRIMENTATIONS EN COURS

Suite à la concertation, un plan guide du jardin a été esquissé, qui prévoit l'organisation des cheminements à l'intérieur du site, la localisation possible des lieux de vie, les secteurs propices aux plantations ou encore la zone humide destinée à être préservée.

Depuis février 2024 et pour une durée de 18 mois, des expérimentations sont par ailleurs menées sur site, avec 3 groupes de travail constitués d'habitants. Le premier est dédié à l'élaboration d'un lieu de vie partagé collectif, qui prendra la forme d'une construction légère et ouverte de type préau. Le deuxième travaille sur les cheminements futurs autour des jardins, avec un enjeu d'ouverture des espaces à une population plus large. Le troisième réfléchit à la question de la gouvernance pour arriver à une forme de cogestion du site entre la ville de Nantes et le collectif d'usagers.



Atelier de concertation sur le Bois Hardy.
©Roberto Giangrande

Le temps de concertation en 2023 a été l'occasion de construire un nouveau cadre de coopération entre la collectivité et nous, collectif de riverains. Nous avançons pas à pas et apprécions l'évolution que prend le projet. Notamment, en tant que non-experts mais citoyens-usagers, d'être intégrés dans toutes les phases de la conception des espaces du Bois Hardy, en lien avec les élus et les services de la ville. Les échanges sont riches et nous permettent de mieux nous comprendre pour créer une vision partagée.

François Orhan, participant à la concertation membre du collectif du Bois Hardy

Schéma d'intention partagé par l'atelier et la collectivité



Le projet évolue et s'adapte aux nouveaux enjeux avec comme fil rouge : partir du site en lui-même, de ses caractéristiques et des grands défis à relever pour mieux penser ensemble son futur aménagement.

Abbassia Hakem, adjointe de quartier Bellevue – Chantenay - Sainte-Anne



C'est un projet réimaginé avec les habitants dans un environnement vivant, préservé, accueillant et nourricier, avec

l'objectif de poursuivre la logique de bien commun qui fait l'identité du site du Bois Hardy.

Delphine Bonamy, adjointe à la Ville de Nantes déléguée à la nature en ville, aux jardins familiaux et partagés

MARCHE EXPLORATOIRE DES COTEAUX DE CHANTENAY : UNE EXPÉRIENCE ÉCLAIRANTE

Le 26 mars 2024, environ 60 personnes (des riverains, mais aussi de représentants des services de la ville et associés) ont répondu présentes à la balade nocturne organisée par le concepteur lumière Studio Vicarini. Du Parc de la Boucardière au Parc des Oblates, les participants ont pu découvrir des aménagements favorisant le vivant et une autre façon d'éclairer la nuit, plus tamisée qu'avec les lampadaires classiques et moins consommatrice d'énergie. « Cette marche exploratoire fait suite à un travail de longue haleine, initié en 2022 », explique Charles Vicarini du Studio Vicarini. « Cette démarche nous a permis de développer une approche globale de la nuit embrassant les usages, la mobilité, l'environnement et le développement permettant aux espèces de se déplacer entre différents habitats pour créer une sorte de trame noire dans le quartier ». À l'issue de la balade, les avis des participants sur le contenu de l'atelier ont été très positifs. La collecte des ressentis a révélé que dans de nombreux cas, la diminution de l'éclairage n'affectait pas le sentiment de sécurité lors du trajet à pied. Un juste et subtil équilibre est à trouver entre lumière et obscurité afin de proposer des ambiances nocturnes de qualité, adaptées au site et dans le respect de la biodiversité.



VIE DE
QUARTIER

RETOUR SUR LES RENCONTRES DU BAS-CHANTENAY

Samedi 25 mai 2024, les Rencontres du Bas-Chantenay ont fait le plein pour leur 2^e édition, avec la présence de Nantaises et Nantais de tous âges, venus s'informer sur les avancées du projet urbain. Festif, l'événement était aussi l'occasion d'échanger avec les élus de quartier, ainsi qu'avec la maire de Nantes Johanna Rolland.

Au programme : des visites guidées du quartier à pied, à vélo ou en bateau, des visites patrimoniales des anciens chantiers de l'Esclain, de la Grue Noire et de la salle à tracer, et même une balade théâtrale autour de la carrière Misery. Des activités qui affichaient toutes complet !

En plus des 2 expositions sur le projet urbain, des associations du quartier Bas-Chantenay mais aussi Bellevue ont tenu des stands, et des animations musicales et sportives étaient proposées. Ici une démonstration de double dutch par l'association C'West.

Démonstration de double dutch par l'association C'West.
©Jérémy Lusseau



Balade théâtrale dans la cale de la carrière avec le Cie La Tribouille.
©Jean-Félix Fayolle



L'exposition sur le projet urbain. ©Jérémy Lusseau

Journal de projet

Nov. 2024
n°6

Bas Chantenay

Contacts

Nantes Métropole Aménagement

2-4 av. Carnot - BP 50 906
44009 Nantes cedex 1 - Tél. : 02 40 41 01 30
nantes-amenagement.fr

Ville de Nantes

Direction de quartiers Ouest : Fanny Loizeau
2 rue du Drac - 44100 Nantes -
Tél. : 02 40 41 61 90

Direction de la publication :

Hassen Bouflim
Édité par Nantes Métropole
Aménagement, la Ville de Nantes
et Nantes Métropole

Création et réalisation :

©sennse • 1969